

## Encore une vague de fusions-acquisitions

La concentration d'entreprises reprend actuellement de plus belle dans le monde, selon des stratégies et des objectifs qui sont toutefois différents de ceux de la vague du début des années 2000. Quelle est la logique industrielle derrière ces activités? Le cas le plus fréquent est le rapprochement entre des concurrents actifs sur le même marché, alors que la première raison invoquée est la recherche d'économies d'échelle et de gains de productivité. Les investissements nécessaires pour entreprendre une activité ou lancer un produit sont de plus en plus importants et seule une production sur une grande échelle permet de rentabiliser l'ensemble de l'opération et les coûts fixes. Ces investissements sont aussi de plus en plus immatériels, c'est-à-dire qu'ils se rapportent par exemple à la R-D, à l'organisation de la production, au marketing, à l'image. En outre, l'unité nouvellement créée se doit d'acheter ses fournitures moins cher que tous concurrents.

La concentration horizontale est également une avenue privilégiée par les entreprises pour prendre pied sur un autre territoire que le leur : plutôt que de tenter de s'insérer dans un nouveau paysage par un processus lent et incertain, il est beaucoup plus simple d'acheter une entreprise bien implantée. Cette façon de procéder est particulièrement avantageuse pour conquérir un marché dans un « pays émergent ».

Au nombre des autres possibilités, les fusions-acquisitions peuvent aussi constituer une réaction défensive par rapport à la concentration des partenaires d'affaires de l'entreprise, en aval ou en amont. D'autres stratégies peuvent également être mises en œuvre dans les fusions, comme réduire les coûts des transactions avec les fournisseurs ou les distributeurs en les intégrant. Contrairement à la vague des fusions-acquisitions du début des années 2000, la diversification des activités et la réduction des risques d'affaires sont beaucoup moins à l'origine de la concentration des entreprises.

Source : *Alternatives économiques*, numéro spécial : *L'état de l'économie*, n° 72, deuxième trimestre 2007.

## Nouvelles tendances en matière d'achat d'équipement

La revue *Meat Processing* vient de publier les résultats d'un sondage réalisé par Lyco Manufacturing, de Columbus, au Wisconsin, auprès des industriels alimentaires américains à propos de leurs achats d'équipement. Le sondage indique notamment que l'industrie renouvelle actuellement ses lignes de production afin de livrer de nouveaux produits mieux adaptés aux besoins des consommateurs, par exemple par rapport aux goûts, aux textures, à la nutrition ou aux apports au bien-être. Cette enquête fournit des renseignements de première main quant aux choix des industriels pour l'avenir.

Dominant les achats, cinq catégories de produits paraissent nettement en vogue et amènent une croissance des livraisons : les produits à valeur ajoutée contenant des viandes, notamment les produits de volaille; les aliments déjà disposés dans des barquettes ou des plateaux; les sachets de sauce

### au menu

- Encore une vague de fusions-acquisitions
- Nouvelles tendances en matière d'achat d'équipement
- Révision de la Politique agricole commune?
- En passant...

toute prête, liquide ou non; les riz préparés; les soupes en sachet. Plusieurs de ces produits sont destinés au secteur HRI (hôtels, restaurants et institutions) ou aux clients du marché de détail désirant s'approvisionner en produits prêts à l'emploi.

Au chapitre de la définition des produits, les industriels optent ces temps-ci pour l'utilisation de grains entiers, le remplacement de gras trans et l'emploi fréquent de bases chocolatées. L'ensachage des aliments est un procédé particulièrement à la hausse. On confirme en outre que les nouvelles gammes de produits visent régulièrement les marchés de niche.

Par ailleurs, les critères d'achat des industriels ne sont pas toujours ceux qu'on pense. Le premier critère reste bien sûr que l'équipement possède les spécifications techniques retenues par l'acheteur. Les critères suivants sont l'aide à l'installation, la disponibilité de pièces de rechange et le service après-vente. La qualité de l'équipement, son rendement technique, le prix, les coûts de maintenance et de fonctionnement suivent dans l'ordre.

Source : *Meat Processing*, février 2007.

## Révision de la Politique agricole commune?

La commissaire européenne chargée de l'agriculture, M<sup>me</sup> Mariann Fischer Boel, a fait part, au début du mois de janvier 2007, de ses perceptions concernant l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne (UE), au-delà de la planification budgétaire couvrant la période 2007-2013. Sa déclaration s'inscrit dans la relance prochaine des discussions entre les pays membres relativement à la révision de la PAC, en relation avec les avancées possibles à l'Organisation mondiale du commerce.

M<sup>me</sup> Boel a d'abord indiqué que le processus devant conduire à dissocier entièrement les aides de la production devrait être enclenché dans sa totalité à l'horizon 2013. Elle a aussi souligné que le transfert, actuellement de 5 %, de l'enveloppe de la PAC réservée à la composante « Soutien aux marchés » vers le second axe de la Politique, consacré au « Développement rural », devra être augmenté. En clair, il y aura un déplacement de l'effort financier qui se fera au détriment des aides directes à la production et au marché.

Enfin, la commissaire a annoncé la publication prochaine d'un rapport sur la mise en œuvre dans les pays de l'UE du principe de l'écoconditionnalité, en vertu duquel l'attribution des aides sera liée au respect de certains critères touchant l'environnement, la qualité des produits et le bien-être des animaux.

Source : *Agra Europe*, n° 3088, 22 janvier 2007.

## En passant...

L'Association des restaurateurs du Québec, en collaboration avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, organise ce printemps une formation sur la gestion stratégique en restauration en proposant un programme de quatre activités de perfectionnement. Celles-ci ont pour sujet la standardisation des recettes, le traitement des plaintes, l'initiation au « coaching » des employés, ainsi que la sélection et l'embauche du personnel. Ces activités doivent se tenir dans huit villes différentes aux mois d'avril et de mai. Pour prendre connaissance du dépliant contenant le programme et d'autres renseignements, visitez le site Internet suivant :

<http://204.101.138.140/CQRHTWeb/fr/public/contenu/documents/ProgrammePrintemps2007.pdf>